

Commune de

LA MURAZ

74560

Chers parents,



❖ **Dès à présent et avant le 11 juin 2021**, vous pouvez procéder à l'inscription de vos enfants aux services de cantine et de garderie. Plusieurs documents à remplir, à dater et à signer vous sont communiqués. **Merci de suivre dans les instructions ci-dessous celles qui correspondent à votre cas.**

☐ **Dans le cas où vous ne souhaitez pas inscrire votre (vos) enfant(s) aux services périscolaires, merci de compléter tout de même :**

➤ Complétez les informations ci-dessous afin de pouvoir être contacté par la mairie en cas de besoin pour les affaires scolaires.

NOM DE L'ENFANT : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

NOM DE L'ENFANT : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

NOM DE L'ENFANT : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

Ne sera (seront) pas inscrit(s) aux services périscolaires pour l'année 2021/2022

	Responsable 1	Responsable 2
Nom / Prénom		
Tel domicile		
Tel portable		
Adresse mail		

J'autorise la diffusion de photo de mon (mes) enfant(s) pour la communication limitée aux supports communaux :            oui     non

☐ **Vous renouvelez l'inscription d'un enfant utilisant déjà les services périscolaires en 2020/2021 :**

➤ Veuillez prendre connaissance du règlement intérieur et des tarifs.

➤ Veuillez remplir, dater et signer les formulaires :

- Fiche de renseignement année 2021/2022 à corriger en rouge le cas échéant. A noter que le responsable légal 1 est le responsable prioritaire pour la réception des mails.

- Charte de bonne conduite.

➤ Dans tous les cas, veuillez fournir les pièces suivantes :

- Tout document justifiant de votre quotient familial : attestation de mai 2021 de la CAF, de la MSA ou avis d'imposition n-2 (avis 2019 sur les revenus 2018) + prestations familiales françaises ou suisses. **Si aucun document n'est fourni, le tarif maximal sera appliqué.**

- Une attestation d'assurance responsabilité civile et garantie individuelle accident pour l'année scolaire 2021/2022 (une par enfant, indiquant bien qu'elle couvre les activités scolaires et périscolaires).

- Une copie du Projet d'Accueil Individualisé (PAI), le cas échéant.

➤ **Si vous avez corrigé la fiche de renseignements préremplie, veuillez joindre tout justificatif correspondant à votre(vos) modification(s) :**

- Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ET un nouveau mandat de prélèvement SEPA complété, daté et signé à télécharger sur le site Internet de la commune ou à retirer en mairie.

- Attestation de votre numéro allocataire de la CAF ou identifiant de la MSA.

- Voire livret de famille, carnet de vaccination.

□ **Vous inscrivez un enfant pour la première fois :**

- Veuillez prendre connaissance du règlement intérieur et des tarifs.
- Veuillez remplir, dater et signer les formulaires suivants :
  - Fiche de renseignements année 2021/2022.
  - Charte de bonne conduite.
  - Mandat de prélèvement SEPA.
- Veuillez fournir toutes les pièces justificatives demandées (page 3 de la fiche de renseignement).

**N.B. :** *tous ces documents sont obligatoires et exclusivement réservés au service administratif (cantine et garderie) de la Mairie.*

**Pour tout complément d'information, contactez la mairie par téléphone au 04 50 94 51 86 ou par mail à l'adresse [secretariat@mairie-lamuraz.fr](mailto:secretariat@mairie-lamuraz.fr).** Un mail vous sera envoyé dans le courant de l'été 2021 pour vous confirmer l'inscription et/ou la mise à jour de votre dossier. Sans réception de mail au 18 août 2021, merci de contacter le secrétariat.

Le Maire,  
Nadine PERINET